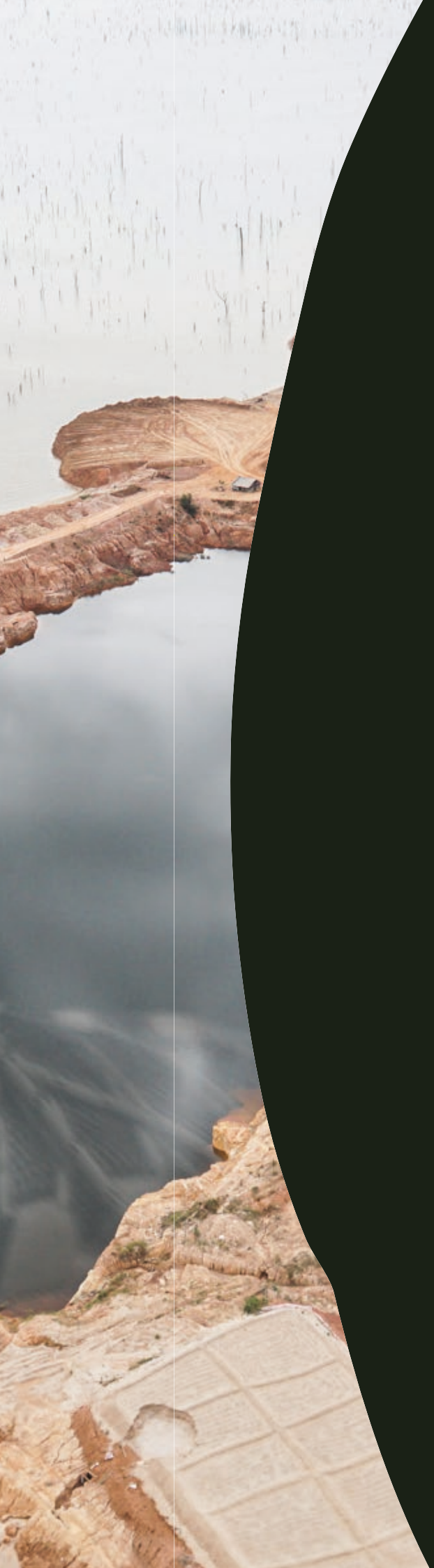


À QUI APPARTIENT LA TERRE, À QUI PROFITE LA TRANSITION?

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

INTERNATIONAL LAND COALITION



La série **À QUI APPARTIENT LA TERRE, À QUI PROFITE LA TRANSITION?** *apporte un nouvel éclairage sur le caractère controversé de la transition verte, en rendant visibles les populations, leurs droits fonciers et leurs pratiques de gouvernance des territoires dans un débat dominé par l'atteinte d'objectifs mondiaux et d'indicateurs globaux.*

La nécessité de la transition environnementale s'inscrit dans un contexte d'urgence : les effets du changement climatique, la perte de biodiversité et d'écosystèmes, ainsi que la désertification croissante des sols sont au cœur de défis systémiques liés notamment aux systèmes alimentaires, aux migrations, à la paix et à la sécurité, à la santé, à la justice et à la prospérité économique. La nécessité d'agir pour s'attaquer aux causes de ces crises socio-environnementales est incontestable, et des cadres internationaux tels que la UNFCCC, la CNULCD et la CDB ont appelé les gouvernements à adopter des objectifs ambitieux à travers des politiques nationales. Pourtant, un pilier essentiel de ces objectifs et interventions demeure souvent invisible : la terre.

Depuis longtemps, les peuples autochtones, les petits producteurs agricoles, les pasteurs, les usagers des biens communs et d'autres membres des communautés locales jouent un rôle crucial dans la gouvernance et la préservation des écosystèmes indispensables à la sécurité écologique. Cependant, la manière dominante de concevoir et de mettre en œuvre les objectifs environnementaux mondiaux repose largement sur des mécanismes de marché et une gouvernance technocratique, tandis que les questions sociales et politiques liées à la répartition des terres, aux droits territoriaux et à la justice sont réduites à de simples enjeux d'efficacité technique. Dans ces conditions, l'expansion rapide des initiatives vertes expose de plus en plus ces communautés à des risques de dépossession, de criminalisation et à diverses formes de violence structurelle lorsque les projets sont mis en œuvre sans équité ni participation significative. Dans le même temps, les savoirs et la capacité d'action des communautés offrent la possibilité de transformer cet espace contesté en opportunité pour renforcer leurs revendications foncières, notamment lorsqu'il est démontré que des solutions centrées sur les populations peuvent contribuer aux mêmes objectifs écologiques, à condition d'être correctement protégées et soutenues.

À travers quatre rapports distincts mais interdépendants, ***À qui appartient la terre, à qui profite la transition ?*** explore différentes facettes de cette réalité.

L'EMPREINTE TERRITORIALE CACHÉE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE MONDIALE



L'une des manifestations les plus visibles de la transition verte concerne l'énergie : l'abandon progressif des combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables stimule les investissements dans les infrastructures et dans l'extraction des minéraux nécessaires aux technologies des nouveaux systèmes énergétiques. Ces transformations matérielles ne sont pas sans conséquences pour les paysages et les populations.

Grâce à une évaluation spatiale mondiale de plus de 150 000 installations d'énergie renouvelable et de plus de 17 000 sites d'extraction de minéraux critiques, ***La transition énergétique mondiale et ses paysages énergétiques : révéler l'empreinte territoriale cachée*** analyse l'empreinte territoriale cumulative et l'exposition systémique des terres communautaires à la transition énergétique.

Les dynamiques observées vont bien au-delà des conflits localisés liés à l'implantation des projets. Elles montrent comment les exigences matérielles et spatiales de la décarbonation ainsi que la compétition pour les ressources stratégiques transforment les territoires à une échelle sans précédent. L'accaparement rapide des biens communs, la concurrence entre exploitation des ressources, conservation et marchés du carbone, ainsi que la vulnérabilité accrue des systèmes coutumiers de gouvernance territoriale soulèvent des questions urgentes qui exigent des réponses.

1



QUAND LES INTERVENTIONS CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTALES EXERCENT DES PRESSIONS SUR LES COMMUNAUTÉS

À travers une lecture croisée de douze études de cas (Argentine, Brésil, Cambodge, Chili, Équateur, Kenya, Madagascar, Maroc, Népal, Palestine, Espagne et Ouganda), ***Pressions vertes sur les communautés et les terres*** analyse les typologies, les conditions, les modes de mise en œuvre et les réponses aux conflits fonciers liés à la transition verte.

Les situations observées ne se limitent pas à la violence directe ; elles incluent également des formes de conflit imposées aux communautés et aux territoires par la mise en œuvre inéquitable de solutions destinées à répondre aux crises climatiques et environnementales: violence écologique lente, exclusion économique, érosion du tissu social, criminalisation.

Ces tensions révèlent une question fondamentale au cœur de la transition verte. Bien que ces interventions poursuivent des objectifs institutionnalisés d'intérêt mondial, elles ne pourront être efficaces et durables si elles affaiblissent les systèmes socioécologiques locaux dont elles dépendent. Elles ne sauraient non plus être justes si elles portent atteinte aux moyens de subsistance des populations vivant de la terre et sur la terre. Investir dans une bonne gouvernance foncière constitue donc un fondement essentiel pour des interventions climatiques et de biodiversité qui soient légitimes, équitables et durables.



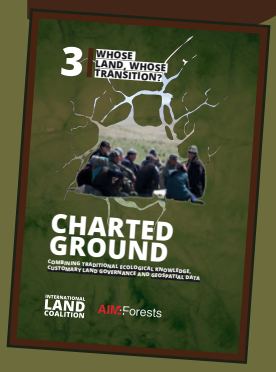
LE COÛT POUR LES FEMMES : UNE DOUBLE INJUSTICE

Les impacts des conflits fonciers sont profondément marqués par les inégalités de genre. Dans ***Les conflits fonciers à travers une perspective de genre***, huit études de cas provenant de six pays (Bangladesh, Inde, Madagascar, Malawi, Nigéria et Pérou) appliquent une analyse de genre aux conflits intercommunautaires et intracommunautaires liés à l'extractivisme et aux migrations induites par le climat.

Dans ces différents contextes, les pressions environnementales et économiques interagissent avec des systèmes d'héritage inégalitaires, l'insécurité foncière et des institutions patriarcales. À mesure que les terres et les ressources naturelles deviennent plus disputées, les femmes sont davantage exposées au risque de dépossession, à la perte de leurs moyens de subsistance, au déplacement forcé et aux violences fondées sur le genre, tandis que leurs droits formels sont fragilisés ou inexistants. Les cas étudiés soulignent l'urgence d'adopter, à tous les niveaux, un cadre d'analyse capable de saisir les effets genrés de ces conflits.

Pourtant, les organisations et les dirigeantes de femmes développent des formes de résistance et des alternatives à travers l'autonomisation juridique, l'action collective, la médiation et la participation active. Elles démontrent que le renforcement des droits fonciers et du pouvoir d'agir des femmes n'est pas seulement une question d'égalité, mais aussi une condition préalable à la résilience des communautés et à la légitimité de l'action environnementale.

3



DU CONFLIT À L'ACTION: LA TRANSITION VERTE COMME ESPACE DE RENFORCEMENT DES REVENDICATIONS FONCIÈRES

La transition verte ne se traduit pas uniquement par des tensions. Lorsque les communautés saisissent l'opportunité de démontrer leur contribution aux objectifs climatiques et de biodiversité existante, elles peuvent obtenir une plus grande reconnaissance de leurs causes et de leurs revendications.

La sagesse de la terre examine douze études de cas locales (Albanie, Burkina Faso, République démocratique du Congo, Équateur, Kirghizistan, Mongolie, Monténégro, Palestine, Pérou, Philippines, Suriname et République-Unie de Tanzanie), dans lesquelles les communautés ont documenté leurs pratiques centrées sur les populations et où les résultats écologiques ont été mesurés à l'aide de la télédétection et de cartes numériques.

Le message essentiel est que les communautés locales ne sont pas des obstacles à l'action climatique et environnementale, mais les architectes d'alternatives viables et justes. Leurs approches ont fait leurs preuves et peuvent associer savoirs ancestraux et outils modernes, mécanismes juridiques et mobilisation politique, gestion locale et plaidoyer international.

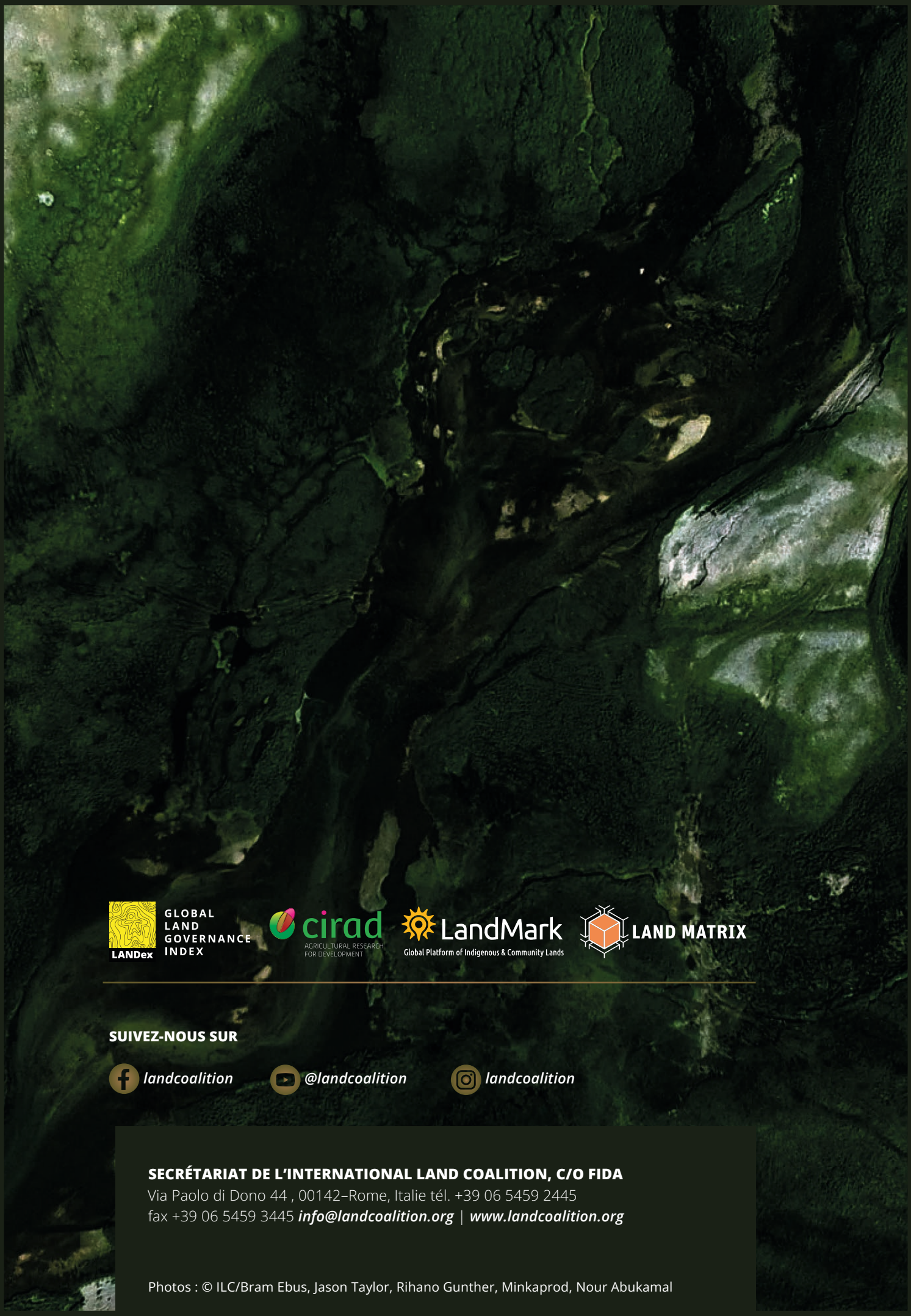


CONCLUSIONS

La lecture croisée de la série À qui appartient la terre, à qui profite la transition ? offre un cadre d'analyse fondé sur les droits fonciers et apporte des preuves d'une réalité déjà perceptible dans certains espaces minoritaires des débats politiques mondiaux : *« vert » n'est pas synonyme de « juste »*.

> *Une transition juste exige de recentrer les approches autour des territoires : reconnaître, protéger et soutenir les droits fonciers collectifs ainsi que les modèles de gouvernance foncière pertinents au niveau local ; promouvoir une approche non seulement sensible au genre mais également transformatrice des rapports de pouvoir à l'origine des injustices de genre ; légitimer les savoirs écologiques traditionnels comme source valable de solutions pour le climat et la biodiversité ; et exiger transparence et responsabilité dans la conception et la mise en œuvre des programmes verts à grande échelle.*

La prospérité, particulièrement à l'ère des crises socioécologiques, ne peut être bâtie sur de nouveaux cycles d'exclusion et de dépossession. Les stratégies climatiques et de biodiversité les plus efficaces sont celles qui renforcent, plutôt qu'elles n'affaiblissent, les communautés qui préservent depuis longtemps les écosystèmes les plus essentiels de la planète.



GLOBAL LAND GOVERNANCE INDEX
LANDex

cirad
AGRICULTURAL RESEARCH FOR DEVELOPMENT

LandMark
Global Platform of Indigenous & Community Lands

LAND MATRIX

SUIVEZ-NOUS SUR

landcoalition *@landcoalition* *landcoalition*

SECRÉTARIAT DE L'INTERNATIONAL LAND COALITION, C/O FIDA
Via Paolo di Dono 44 , 00142–Rome, Italie tél. +39 06 5459 2445
fax +39 06 5459 3445 ***info@landcoalition.org*** | ***www.landcoalition.org***

Photos : © ILC/Bram Ebus, Jason Taylor, Rihano Gunther, Minkaprod, Nour Abukamal